

Adresse de la société populaire de Carouges (Mont-Blanc) qui félicite la Convention sur ses travaux et envoie le détail des dons patriotiques, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Carouges (Mont-Blanc) qui félicite la Convention sur ses travaux et envoie le détail des dons patriotiques, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 313;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25618_t1_0313_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022



La société populaire de Carouges, département du Mont-Blanc, félicite la Convention nationale sur ses travaux. Sous vos mains hardies, mais sages et paternelles, lui dit-elle, tout prend un caractère nouveau: le crime s'évanouit, la vertu recouvre ses droits, la confiance renaît, le salut de la patrie s'avance; et le bonheur ne peut être équivoque pour un peuple qui abhorrant le vice, l'hypocrisie et le mensonge, retourne à l'Eternel comme à l'unique fondement de la morale, à l'unique source de la vérité, de la perfection, et par conséquent de la solide vertu. Voilà votre ouvrage: cette douce perspective inonde nos cœurs de joie...; tout nous présage un avenir heureux; vos vertus nous en sont le garant, vos lumières nous en donnent la certitude, et votre zèle infatigable ajoute encore à notre intime conviction. Restez donc à votre poste; le salut de la patrie le commande, et les vœux des Français vous l'ordonnent. La société populaire de Carouges termine par dire à la Convention nationale qu'elle vient d'armer et équiper à ses frais deux cavaliers dont l'ardeur à combattre l'ennemi s'est signalée par l'empressement qu'ils ont mis à se rendre sur le champ de bataille, et elle envoie le détail suivant des autres dons qu'elle a faits à la patrie: 2055 liv. en assignats, 207 chemises, 4 aunes de toile, 2 cravates, 2 paires de souliers, 2 draps, 10 pantalons, 2 paires de bas de fil, 5 paires de bas de laine, 2 aunes de toile de coton, 1 surtout, 1 culotte de peau, 1 culotte de drap blanc, 1 culotte de calmandre, 5 caleçons, 2 gilets, 2 culottes de nanquin, 2 livres de fil.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Carouge, s.d.] (2).

« Citoyens représentants du peuple!

Tandis que vous vous consacrez tout entiers aux soins aussi pénibles que glorieux d'abattre la tyrannie, d'anéantir les conspirations, de régénérer les mœurs, et de fonder la République sur les bases immuables de la liberté, de l'egalité, de la Justice, de la probité, et de toutes les vertus; tandis que vous ouvrez de toutes parts les canaux de la félicité publique, et que vous préparez la splendeur et la prospérité Nationale ; les sociétés populaires animées d'un espoir pur et droit, pourroient elles assez applaudir à vos généreux éfforts, assez admirer vos sublimes travaux, et rendre un hommage assez solemnel à votre courage, à votre constance, et à vôtre héroïque fermeté?

Sous vos mains hardies, mais sages et paternelles tout prend un caractère nouveau, le crime s'évanouit, la vertu recouvre ses droits, la confiance renaît, le salut de la patrie s'avance, et le bonheur ne peut plus être equivoque pour un peuple qui abhorrant le vice, abjurant l'hypocrisie et le mensonge, retourne

à l'Eternel comme à l'unique fondement de la morale, à l'unique source de la vérité, de la perfection, et par conséquent, de la solide vertu. Citoyens Représentants du peuple! voilà votre ouvrage, ce sont ces bienfaits dont nous allons jouir, et dont nous savourerons de plus en plus les chastes délices; c'est cette perspective consolante qui inonde nos cœurs de joye, et qui y suscite le sentiment ardent de la reconnoissance que nous venons vous exprimer. Acceptez en l'hommage, et croyez qu'il est aussi sincère de notre part que justement mérité de la votre

Tout nous présage un avenir heureux, vos vertus nous en sont le garant, vos lumières nous en donnent la certitude, et votre zèle infatigable ajoute encore à notre intime conviction.

Demeurez donc à votre poste, restez y, le salut de la patrie le commande, et les vœux des françois vous l'ordonnent.

Vertueux représentants du peuple! que le fer et les poignards des assassins ne vous intimident jamais, marchez toujours avec cette imposante sécurité qui ne vous illustre pas moins qu'elle honnore la nation qui vous l'inspire. Investis comme vous l'êtes de l'amour d'un peuple magnanime, vous serez impénétrables à tous les traits, et en dépit des tyrans, et de leurs rage; tous leurs noirs complots échoueront, tous leurs infâmes suppôts, tous leurs vils satellites tomberont, oui, ils périront... avant que vous cessiez de lancer sur eux la foudre dont ils cherchent vainement à parer les eclats exterminateurs.

parer les eclats exterminateurs.

Le peuple est à vous, parce que vous êtes au peuple, vous lui consacrez votre vie, pourroit-il ne pas vous dévouer la sienne? Unis d'intérêt, d'inclination, de sentiments; le peuple et ses représentants ne font plus qu'un, tous tendent au même but, tous veulent l'atteindre et le ciel qui protège leurs communs éfforts ne permettra pas que l'heureux état, ou la vertu va commander à la vertu, redevienne la proïe des Rois, des hipocrites et des tyrans.

Monachon (presid.), M. Pernat (secret.), Perreti (secret.)

Nous vous avisons, citoyens représentants du peuple, que notre socièté vient d'armer et d'équiper à ses fraix 2 cavaliers, dont l'ardeur à combattre l'ennemi s'est signalée par l'empressement qu'ils ont mis à se rendre déjà sur le champ de bataille

Ci jointe encore la liste des dons patriotiques, faits par notre commune tout recemment, et remis à l'administration du district conformément à la loi:

[suit l'énumération figurant au p.-v. ci-des-sus] »

CHOSSAT, CHAUMONTET (secrét.), CHRISTINÉ, E. FRAPPIER [et 1 signature illisible].

30

La société populaire de Roanne, département de la Loire, félicite la Convention nationale sur les heureuses circonstances qui ont préservé deux de ses membres des poi-

⁽¹⁾ P.V., XL, 323. B^{in} , 17 mess. (1er supple). (2) C 309, pl. 1206, p. 19.